

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. Dénomination et adresse de la collectivité passant le marché :

COMMUNE DE DINARD – Commande Publique - 47, bd Féart – BP 90136 - 35801 DINARD CEDEX
Téléphone : 02.99.16.00.00 / Fax : 02.99.46.80.09

2. Mode de passation :

Marché passé selon une procédure adaptée ouverte (Articles R2123-1 1° - inférieure au seuil des procédures formalisées – Code de la commande publique).

3. Objet du marché :

La consultation porte sur les prestations suivantes :

DIRECTION ARTISTIQUE DU FESTIVAL OPENING DINARD (2020-089)

Code CPV	Libellé CPV
79953000-9	Services d'organisation de festival
92000000-1	Services récréatifs, culturels et sportifs

4. Forme du marché :

La consultation donnera lieu à un marché ordinaire.

5. Allotissement :

La consultation n'est pas décomposée en lot.

6. Variantes :

◆ Variantes libres (facultatives) :

Les variantes à l'initiative du candidat sont autorisées. Le directeur artistique pourra rechercher de nouveaux partenaires privés. Une programmation plus conséquente pourrait être envisagée.

Les candidats doivent remettre une proposition entièrement conforme à la solution de base du dossier de consultation. Chaque variante doit faire l'objet de précisions à l'acte d'engagement (encart "variante libre") ou d'un acte d'engagement distinct.

7. Délai de validité des offres : 120 jours

8. Durée du marché :

Le marché démarre à compter de sa notification, estimée à mi-décembre 2020.

Le festival Opening Dinard est fixé du 19 au 25 juillet 2021 ou durant la première quinzaine d'août 2021.

Le marché est passé pour une durée d'un an, reconductible deux fois par reconduction expresse, soit une durée maximale de 3 ans.

9. Modalités de paiement :

Les paiements pourront être échelonnés selon l'échéancier suivant :
Pour la première année :

- ◆ 20% au 1^{er} février 2021
- ◆ 30 % au 1^{er} Mai 2021
- ◆ 20 % au 1^{er} Août 2021
- ◆ Le solde au 1^{er} Septembre 2021.

Les dates d'échéances mensuelles sont identiques pour les années suivantes.

Le délai de paiement est de **30 jours** à compter de la réception de la demande de paiement ou du service fait si celui-ci est postérieur à la date de réception de la demande de paiement.

10. Retrait du dossier de consultation :

Mairie de DINARD- Commande Publique - 47, bd Féart - 35800 DINARD

Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable sur la plate-forme :

<https://www.megalis.bretagne.bzh>

11. Réception des offres :

Les offres doivent être transmises par voie dématérialisée à l'adresse suivante :

<https://www.megalis.bretagne.bzh>

12. Date limite de réception des offres : Le 4/11/2020 à 12H00

13. Critères de jugement des offres :

Critères	Pondération
1 – Références du candidat et son profil au regard des éléments fournis dans la note d'intention L'expérience, les références : Référence en matière de direction artistique ou auprès d'autres Collectivités20 % La connaissance du monde musical20 %	40 %
2 – Valeur technique du projet au regard de la note d'intention Présentation d'une note d'intention décrivant le projet en adéquation avec les attentes de la ville de Dinard, incluant : Des propositions du candidat.....10 % Les modalités d'organisation proposée pour la conduite du projet.....10 % La présentation d'un budget en dépenses et recettes de fonctionnement ...10 %	30 %
3 – Prix (montant total) de la prestation en H.T. et en T.T.C. Au regard de la décomposition des prix fournie par le candidat	30 %

14. Auditions :

La Collectivité se réserve la possibilité d'auditionner les candidats les « mieux disants » dans la limite de trois, afin d'apprécier les qualités personnelles du candidat (savoir-faire et savoir être), son profil et des précisions sur le contenu de son projet.

Il pourra à cette occasion apporter toutes les précisions nécessaires afin d'explicitier son offre.

Au vu de la précision des offres, la Collectivité peut toutefois décider de ne pas auditionner les candidats.

15. Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents mentionnés dans le règlement de consultation

16. Renseignements complémentaires pouvant être obtenus :

Les demandes de renseignements doivent être envoyées sur le profil d'acheteur.

Renseignement technique :

Christian CARLO – Directeur Culture Famille et Éducation

Courriel via le profil acheteur : <https://www.megalis.bretagne.bzh>

Renseignement administratif :

Karine ALSAC – Assistante Commande Publique (02.99.16.14.25)

Pascale BANNIER – Responsable Commande Publique

Courriel via le profil acheteur : <https://www.megalis.bretagne.bzh>

17. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de RENNES - 3 Contour de la Motte CS 44416 35044 Rennes

Téléphone : 02.23.21.28.28

Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends ou Litiges

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends ou Litiges relatifs aux marchés Publics :

DIRECCTE DES PAYS DE LA LOIRE

22 mail Pablo Picasso

BP24209

44042 Nantes cedex.

Renseignements concernant l'introduction des recours auprès :

Mairie de Dinard - Service Juridique - 47, Boulevard Féart - B.P 90136 - 35800 DINARD

Téléphone : 02.99.16.00.00 - Télécopieur : 02.99.46.80.09

18. Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 13 Octobre 2020